



Bien vivre ensemble à Frémeréville

Décembre 2014 - Numéro 4

Madame, Monsieur, chers amis Frémerévillois,

Nous arrivons à la fin de l'année, moment des bilans, mais aussi de renouveau à l'aube d'une nouvelle année. Les projets et les idées ne manquent pas. L'équipe municipale a été profondément renouvelée, elle est au travail pour améliorer le cadre de vie des habitants. Être actif est enrichissant, c'est la vie, et tout le monde peut participer au bien être collectif par exemple en soutenant les associations locales ou par des petits gestes qui comptent beaucoup.



En tout cas, avec le conseil municipal, je vous invite à la cérémonie des vœux, qui aura lieu à la salle communale le dimanche 4 janvier à 15 h 30. Cette année, les vœux seront aussi adressés aux salariés de la commune ainsi qu'aux associations.

Ce même jour, à 16 h 00, les Babures de Frémeréville organisent la traditionnelle et sympathique dégustation de la galette des Rois.

En attendant, passez de joyeuses fêtes de fin d'année, joyeux Noël en famille, et meilleurs vœux pour 2015 !!

Bien cordialement, le Maire, Vincent Lacorde

Le Grand Saint Nicolas est venu... mais aussi le vilain Père Fouettard



Il est passé !

Après son arrivée par la cour de la mairie, Saint Nicolas a distribué des bonbons aux enfants sages (cette année, tous), avant de rendre visite à nos aînés pour leur remettre quelques douceurs, dans la joie et la bonne humeur.

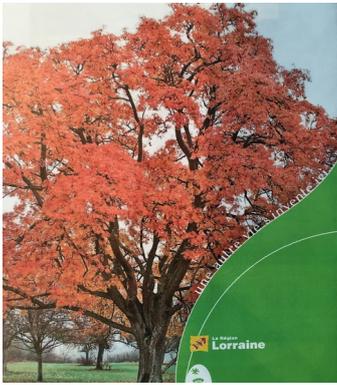


Le turbulent Père Fouettard a, comme à son habitude, un peu perturbé le défilé, mais tout s'est bien passé.

Près de soixante convives ont participé au goûter qui a suivi.

Merci Grand Saint Nicolas, et à l'année prochaine !





Les arbres

Le 26 novembre dernier, le conseil municipal a décidé de couper les deux arbres de la cour de la mairie en raison de leur grand âge et de la gêne causée par les fruits et feuilles qui rendaient l'accès glissant et malpropre. Bien sûr, ces arbres seront remplacés, après une réflexion menée par le comité travaux.

Un autre arbre a été planté sur le terrain communal de la roseraie. Il s'agit d'un cormier, symboliquement offert par la Parc naturel régional de Lorraine, pour témoigner de l'engagement des communes depuis 40 ans pour le développement durable. Il s'agit aussi de faire redécouvrir cette essence oubliée, de grande taille, et qui produit des fruits pouvant être transformés en eau de vie...

Nos déchets

- Déchets encombrants, une bonne nouvelle : notre Codécom a conventionné avec celle de Commercy pour que les habitants des communes proches de Commercy (dont Fréméreville) puissent utiliser la déchetterie de Vignot, à compter du 1er janvier 2015. En attendant d'être équipés d'un badge d'accès, nous devons pouvoir présenter une pièce d'identité et un justificatif de domicile si besoin.

- Ordures ménagères : la codécom va modifier les tarifs de la redevance afin, à terme, de les harmoniser sur le territoire communautaire. Évidemment la tendance est à la hausse mais celle-ci demeure raisonnable.

Un constat aggrave les surcoûts : tout ce qui n'est pas trié dans les sacs jaunes, conteneur à verre ou par compost - donc les déchets non recyclables - est soumis à la « taxe générale sur les activités polluantes ». Cette taxe vient d'augmenter de 30 % ! Donc, soyez écolo mais aussi économes : triez !

<http://www.cc-cotesdemeuse-woevre.fr/fr/information/186/tri-selectif>

Le droit de faire du bruit sans provoquer de nuisances

Pour répondre à cette question récurrente, il s'agit de respecter l'arrêté préfectoral n° 2000-1269 portant réglementation des bruits de voisinage dans le département de la Meuse :

« les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique ou électrique tels que tondeuses à gazon, motoculteurs, tronçonneuses, débroussailleuses, perceuses, raboteuses, scies, etc, ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- du lundi au vendredi de 8 heures à 12 heures et de 14 heures à 20 heures,
- les samedis de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 19 heures,
- les dimanches et jours fériés de 10 heures à 12 heures. »

Inauguration de la nouvelle Codécom

Le siège de la Codécom, à Vigneulles, a été entièrement rénové dans une ancienne école. Cette structure territoriale est de plus en plus influente dans notre quotidien par les prérogatives qui lui sont attribuées par la loi et qui ne font que s'accroître.



Le transport de nos enfants à l'école, le ramassage des ordures ménagères, les problèmes d'assainissement font partie des compétences maintenant exercées par la codécom. Parmi celles-ci, le tourisme. L'office de tourisme du Pays Cœur de Lorraine a maintenant 2 ans. Présidé par M. Laurent Palin, président de la Codécom « Entre Aire et Meuse » à Pierrefitte, cet office couvre un large territoire incluant notamment Chambley et Madine. Nos trois gîtes constituent l'un des éléments du Tourisme meusien mais aussi de

notre économie locale.



<http://www.coeurdelorraine-tourisme.fr/>

L'agenda

Dimanche 28 décembre, à l'église

Ce jour est celui de notre Saint patron : Saint Etienne. Messe à 9 h 30.

Dimanche 4 janvier 2015, à la salle communale

15 h 30 Vœux du Maire

16 h 00 Galette des Rois avec les Babures

